

Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Jours de Publication :
LUNDI ET JEUDI.

"IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS."

McLEOD & MARTEL,
Propriétaires-Rédacteurs.

6ème. Année.

Les Trois-Rivières, (Province de Québec,) Lundi, 18 Juillet 1870.

No. 18.

Liste des Prix aux Elèves du Pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières le 13 Juillet 1870.

CONDUITE LA PLUS DIGNÉ.

Croix d'honneur—Amantine Bédard.
Couronnes—Séverine Jourdain, Mélanie Houll,
Hedwige Parreault, Joséphine Genest, Georgine
Lacoursière, Marie Anna Genest.

CLASSE DE RHETORIQUE, INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Couronnes.—Emma Caron, Emélie Hubert.
Emma Caron—Sept 1er prix : Rhétorique, Compo-
sition française, Version, Géographie et Notions
d'Astronomie, Arithmétique, Histoire Romaine,
Botanique.
Sept 2ds. prix : Grammaire anglaise, Tenue
des Livres, Histoire ancienne et Moderne, Histoire
de France, Musique instrumentale, Piano, Détails
de ménage, Assiduité.
Six mentions honorables : Grammaire française,
Composition anglaise, Pratique de la langue anglai-
se, Notions de Météorologie, Histoire du Canada,
Mythologie.
Emélie Hubert.—Six 1er. prix : Grammaire fran-
çaise, Grammaire anglaise, Traduction, Histoire
du Canada, Histoire Ancienne et Moderne, Assi-
dité.
Six 2ds. prix : Composition anglaise, Géographie,
Notions d'Astronomie, Notions de Météorologie,
Arithmétique, Histoire d'Angleterre.
Six mentions honorables : Rhétorique, Compo-
sition française, Tenue des Livres, Histoire de Fran-
ce, Version, Mythologie.
Delphine Désaulniers.—Cinq 1ers. prix : Histo-
re de France, Histoire d'Angleterre, Ouvrage en
cure, Broderie en laine, Dessin coloré.
Trois 2ds. prix : Grammaire française, Tra-
duction, Histoire du Canada.
Six mentions honorables : Rhétorique, Compo-
sition française, Arithmétique, Géographie, Histoire
Ancienne, Musique, Instrumentale, Piano.
Séverine Jourdain.—Cinq 1ers. prix : Tenue des
Livres, Notions de Météorologie, Mythologie,
Broderie au plumetis, Détails de Ménage.
Quatre 2ds. prix : Rhétorique, Composition fran-
çaise, Version, Géographie.
Six mentions honorables : Grammaire française,
Grammaire anglaise, Arithmétique, Histoire de
France, Histoire d'Angleterre, Notions d'Astro-
nomie.

CLASSE DE BELLES-LETTRES.

1ère Division — INSTRUCTION RELIGIEUSE.
Couronnes.—Marie Millette, Marie Louise Tur-
cotte, Arsélie Groleau, Flore Beauchemin.
Marie Millette.—Six 1ers. prix : Composition fran-
çaise, Composition anglaise, Géographie et Usage
du Globe terrestre, Histoire du Canada, Histoire de
France, Assiduité.
Six 2ds. prix : Eléments de Littérature, Version
Pratique de la langue anglaise, Histoire d'Angle-
terre, Histoire de France, Musique vocale.
Sept mentions honorables : Grammaire anglaise,
Tenue des Livres, Histoire ancienne, Notions de
Météorologie, Mythologie, Botanique, Dessin à l'es-
tampe.
Marie Louise Turcotte.—Quatre 1ers. prix :
Eléments de Littérature, Version, Histoire d'An-
gleterre, Histoire Romaine.
Cinq 2ds. prix : Pratique de la langue anglai-
se, Composition française, Grammaire anglaise,
Dessin coloré, Musique instrumentale : — Piano.
Huit mentions honorables : Grammaire fran-
çaise, Géographie et Usage du Globe terrestre,
Arithmétique, Histoire ancienne, Histoire de Fran-
ce, Notions de Météorologie, Mythologie, Bota-
nique.
Flore Beauchemin.—Trois 1ers. prix : Traduction
Ouvrage, (Passement en galon,) Détails de Ménage.
Quatre 2ds. prix : Grammaire française, Gé-
ographie et Usage du Globe terrestre, Arithmétique,
Histoire de France.
Six mentions honorables : Grammaire anglai-
se, Eléments de littérature, Version, Histoire du
Canada, Pratique de la langue anglaise, Musique
vocale.
Mélanie Houll.—Quatre 1ers. prix : Gram-
maire française, Grammaire anglaise, Arithmétique,
Couture.
Trois 2ds. prix : Mythologie, Tricot, Détails
de Ménage.
Sept mentions honorables : Traduction, Gé-
ographie, Histoire du Canada, Histoire de France,
Histoire d'Angleterre, Pratique de la langue an-
glaise, Notions de Météorologie.
Arsélie Groleau.—Deux 1ers. prix : Mytholo-
gie, Broderie en laine.
Deux 2ds. prix : Histoire du Canada Assi-
dité.
Trois 3s. prix : Arithmétique Géographie,
Notions de Météorologie.
Deux mentions honorables : Eléments de litté-
rature, Histoire ancienne.
Lumina Larue.—Deux 1ers. prix : Notions
de Météologie Musique vocale.
Trois 2ds. prix : Traduction, Histoire ancien-
ne Histoire Romaine.
Un 3ième prix : Eléments de Littérature.
Cinq mentions honorables : Composition fran-
çaise, Version, Botanique, Dessin Coloré, Musique
Piano.

SECONDE DIVISION.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.
Couronnes.— Joséphine Rousseau, Amanda
Frigon, Mathilde Saucier, Elmira Cadieu.
Josephine Rousseau.—Six 1ers. prix :
Grammaire française et Style épistolaire, Géogra-

phie, Histoire ancienne. Dessin coloré, Ouvrage
en cure, Assiduité.
Quatre 2ds. prix :
Grammaire anglaise, Version, Botanique Ouvrage
(fleurs artificielles)
Six ment. hors.
Belles-lettres, Arithmétique Traduction, Histoire
du Canada Histoire de France, Musique, Piao-
no.
Amanda Frigon Quatre 1ers. prix :
Belles Lettres, Histoire de France, Histoire d'An-
gleterre, Couture.
Trois 2ds. prix :
Lecture anglaise, Géographie, Histoire du Cana-
da.
Cinq ment. hors.
Grammaire française, Grammaire anglaise, Style
épistolaire, Version, Histoire Ecclésiastique.
Mina Broster.—Six 1ers. prix :
Grammaire anglaise, Version Arithmétique, Histo-
ire d'Angleterre, Musique instrumentale ; Piano,
Ouvrage, (Point à la navette.)
Trois 2ds. prix :
Grammaire française, Histoire de France, Assi-
dité.
Cinq ment hors :
Belles Lettres Composition anglaise, Traduction
Géographie, Botanique.
Marie Louise Lacoursière.—Trois 1ers. prix :
Géographie, d'Océanie, Ouvrage, (Passement en
galon,) Assiduité.
Trois 2ds. Prix :
Arithmétique, Dessin Coloré Musique instru-
mentale, Harmonium.
Céline Désaulniers.—Un 2me prix :—Musique
instrumentale, Harmonium.
Un 3me prix :—Grammaire française.
Deux mentions honorables :—Style épistolaire,
Histoire du Canada.
Emma Dupont.—Deux 3me prix :—Style épisto-
laire, Détails de Ménage.
Trois mentions honorables :—Histoire Ecclési-
astique, Histoire d'Amérique, Histoire du Cana-
da.
Georgine Lassalle.—Un 2me prix :—Version.—
Un 3me prix :—Histoire Ecclésiastique.
Quatre mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Arithmétique, Epellation anglaise, Musique
vocale.
Caroline Dubord.—Un 2me prix :—Traduc-
tion.
Un 3me prix :—Lecture anglaise.
Deux mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Broderie en laine.

SECONDE DIVISION.

INSTRUCTION RELIGIEUSE
Couronne.—Alphonsine Rousseau.
Alphonsine Rousseau.—Trois 1ers. prix :—Gram-
maire française, Arithmétique, Pratique de la lan-
gue anglaise.
Trois 2me prix :—Version, Ordre, Assiduité.
Un 3me prix :—Histoire d'Angleterre.
Quatre mentions honorables :—Style épistolaire,
Musique, Piano, Dessin coloré, Couture.
Josephine Genest.—Quatre 1ers. prix :—Lecture
française, Grammaire anglaise, Histoire d'Améri-
que, Couture.
Trois 2me prix :—Grammaire française, Prati-
que de la langue anglaise, Assiduité.
Quatre mentions honorables :—Traduction, Histo-
ire Sainte, Histoire du Canada, Musique, Piao-
no.
Flore Duval.—Deux 1ers. prix :—Histoire du
Canada, Assiduité.
Trois 2me prix :—Lecture française, Lecture an-
glaise, Ouvrage (Point à la navette.)
Trois mentions honorables :—Géographie, Histo-
ire d'Amérique, Musique, Piano.
Ludovica Rousseau.—Trois 1ers. prix :—Lecture
anglaise, Version, Géographie.
Trois 2me prix :—Arithmétique, Couture, Ou-
vage en cure.
Quatre mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Histoire Sainte, Histoire d'Amérique Broderie
au Plumetis.
Delphine Côté.—Trois 1ers. prix :—Histo-
re Sainte, Ecriture, Ouvrage (Passement de galon.)
Quatre mentions honorables :—Lecture anglai-
se :—Grammaire française, Traduction, Ordre.
Hélène Biais.—Deux 3me prix :—Grammaire
française, Ecriture.
Deux mentions honorables :—Arithmétique, Dia-
logues français et anglais.
Albertine Olivier.—Un 2me prix :—Histoire
Sainte.—Un 3me prix :—Dialogues français et an-
glais.
Quatre mentions honorables :—Lecture fran-
çaise, Lecture anglaise, Epellation, Pratique de la lan-
gue anglaise.
Marie Gagnon.—Deux 1ers. prix :—Dessin colo-
ri, Broderie en laine.
Deux 2me prix :—Géographie, Assiduité.
Un 3me prix :—Lecture anglaise.
Trois mentions honorables :—Histoire Sainte,
Histoire du Canada, Epellation anglaise.
Elizabeth Rocheleau.—Un 1er prix :—Assidui-
té.
Un 2me prix :—Lecture anglaise.
Un 3me prix :—Histoire du Canada.
Quatre mentions honorables :—Lecture fran-
çaise, Géographie, Dialogues français et anglais, Ou-
vage en perles.
Lumina Héroux.—Un 3me prix :—Histoire
Sainte.—Un 2me prix :—Ouvrage (fleurs artificiel-
les.)
Deux mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Histoire du Canada.
Josephine Frigon.—Deux 1ers. prix :—Epe-
lation française, Epellation anglaise.
Un 2me prix :—Couture.
Deux 3me prix :—Lecture française, Lecture, an-
glaise.
Une mention honorable :—Version.
Eugénie Comtois.—Deux 1ers. prix :—Détails
de Ménage, Assiduité.
Deux 2me prix :—Epellation française, Ouvrage
(Passement en galon.)
Trois mentions honorables :—Lecture française,
Histoire Sainte, Dialogues français et anglais.
Marie Duval.—Deux 1ers. prix :—Assiduité,
Couture.
Un 2me prix :—Ouvrage (Passement en galon.)
Trois 3me prix :—Epellation anglaise, Géographie,
Ecriture.

Jane Thompson.—Un 2me prix :—Epe-
lation anglaise.—Un 3me prix :—Epellation fran-
çaise.
Quatre mentions honorables :—Histoire Sainte,
Ecriture, Tricot, Détails de Ménage.
Marie Millette.—Trois 2me prix :—Dialogues
français et anglais, Ecriture, Dessin coloré.
Deux mentions honorables :—Histoire Sainte,
Histoire du Canada.
Amanda Genest.—Deux 3me prix :—Lecture
anglaise, Arithmétique.
Une mention honorable :—Grammaire fran-
çaise.
Cordule Dorion.—Un 3me prix :—Histoire d'An-
gleterre.
Deux mentions honorables :—Arithmétique et
Géographie.
Georgine Veillette.—Un 1er prix :—Broderie en
laine.
Marie Félix.—Un 2me prix :—Broderie en lan-
c.

TROISIEME DIVISION

Octavie Gauthier.—Trois 1ers. prix :—Lecture
anglaise, Grammaire française, Broderie en lan-
c.
Deux 2me prix :—Histoire du Canada, Détails
de Ménage.
Deux mentions honorables :—Epellation anglaise,
Ecriture.
Corinne Turcotte.—Deux 1ers. prix :—Histoire
du Canada, Pratique de la langue anglaise.
Deux 2me prix :—Epellation anglaise, Grammaire
française.
Deux mentions honorables :—Lecture française,
Lecture anglaise.
Hortense Dupuis.—Deux 1ers. prix :—Histoire
Sainte, Assiduité.
Deux 3me prix :—Histoire du Canada, Dialogues
français et anglais.
Deux mentions honorables :—Lecture anglaise,
Grammaire française.
Alphonsine Normand.—Un 1er prix :—Arith-
métique.
Deux 2me prix :—Histoire Sainte, Musique vo-
cale.
Trois mentions honorables :—Lecture anglai-
se, Epellation anglaise, Ouvrage (Passement de galon.)
Hermine Héroux.—Un 2me prix :—Arith-
métique.—Un 3me prix :—Grammaire fran-
çaise.
Une mention honorable :—Broderie en laine.
Marie Anna Genest.—Un 1er prix :—Ouvrage
(Passement en galon.)
Trois 2me prix :—Lecture anglaise, Tricot Assi-
dité.
Un 3me prix :—Histoire Sainte.
Six ment. hors.
Grammaire française Grammaire anglaise, Histo-
ire Ecclésiastique, Histoire de France, Couture
Broderie au plumetis.
Louise Lajoie.—Trois 1ers. prix :
Composition anglaise, Histoire du Canada, Tri-
cot.
Quatre 2ds. prix :
Géographie d'Asie Histoire d'Angleterre, Pratique
de la langue anglaise, Broderie au Plumetis.
Quatre ment. hors.
Grammaire française, Grammaire anglaise Version,
Botanique.
Mathilde Saucier.—Quatre 1ers. Prix :
Géographie, d'Asie, Ecriture Dessin à l'estompe
Broderie au Plumetis.
Quatre 2ds. prix.
Belles-Lettres, Style épistolaire, Détails de Ménage,
Assiduité.
Cinq ment. hors.
Histoire Ecclésiastique, Histoire du Canada,
Musique vocale, Géographie, d'Océanie, Dessin,
Coloré.
Alexandrine Désilets, Trois 1ers. prix :
Traduction, Pratique de la langue anglaise, Musi-
que instrumentale, Mélodium,
Trois 2ds. prix :
Histoire Géographie d'Océanie, Assiduité.
Un 3me. prix.
Histoire Ecclésiastique.
Quatre ment. hors.
Grammaire anglaise, Histoire du Canada, Musi-
que vocale, Musique instrumentale, Piano.
Georgine Lotinville.—Quatre 1ers. prix :
Histoire d'Amérique, Broderie en perle, Détails de
ménage, Assiduité.
Deux 2ds. prix :
Histoire Ecclésiastique, Musique vocale.
Deux 3me. Prix :
Traduction, Musique instrumentale, Piano.
Trois ment. hors.
Grammaire anglaise, Histoire de France, Hist.
du Canada.
Elmira Cadieux Trois 1ers. prix :
Histoire Ecclésiastique, Ouvrage, (fleurs artifi-
cielles,
Un 2d. prix :
Musique instrumentale, Piano.
Deux 3me. Prix :
Traduction, Style épistolaire,
Six ment. hors.
Version, Histoire de France, Histoire du Canada
Musique vocale, Ecriture, Détails de Ménage.
Un 1er. prix :— Assiduité.
Marie Sauvageau.—Deux 2ds. prix :
Traduction, Couture,
Deux 3me prix :
Histoire du Canada, Lecture anglaise.
Six ment. hors.
Style épistolaire, Histoire Ecclésiastique, Histoire,
d'Amérique, Musique, Piano, Dessin Coloré,
Ecriture.
Marie Leduc.—Un 2d. prix :—Ordre,
Deux 3me prix :—Grammaire française, Arithmé-
tique.
Trois mentions honorables :—Version, Histoire,
Ecclésiastique, Musique instrumentale, Piano.
Eugénie Rousseau.—Un 1er. prix Broderie
en laine.
Un 2d. prix :—Ordre.
Cinq ment. hors. — Grammaire française, Gé-
ographie d'Asie, Histoire Ecclésiastique, Traduc-
tion Ecriture.
Rebecca Hart.—Deux 1ers. prix :—Musique
instrumentale ; Harmonium, Musique vocale.
Un 2d. prix :—Broderie en Perle.
Rhemie McPherson.—Trois 1ers. prix :—Lecture
anglaise, Ouvrage en cure, Dessin Coloré.

Trois 2ds. Composition anglaise, Dessin à l'es-
tompe, Broderie en laine,
Deux ment. hors. Version, Histoire ancienne.

CLASSE DE GRAMMAIRE.

1ère Division INSTRUCTION RELIGIEUSE.
Couronnes.—Marie Beaubien, Alice Maurault,
Hedwige Bureau.—1er. prix :—Grammaire,
française, Histoire de France, Dialogues français, et
anglais ; Assiduité.
Deux 2ds. prix :—Arithmétique, Ordre.
Un 3me. prix :—Ecriture.
Quatre ment. honorables :—Lecture anglaise,
Géographie d'Afrique, Histoire du Canada, Histo-
ire Ecclésiastique.
Marie Beaubien.—Cinq 1ers. prix :—Versi-
on, Géographie d'Afrique, Ecriture, Pratique la
langue anglaise, Ouvrage (Passement en galon, Assi-
dité.
Trois 2ds. prix :—Style épistolaire, Histoire
d'Angleterre.
Quatre ment. hors. — Grammaire française,
Arithmétique, Histoire du Canada, Dessin Colo-
rié.
Alice Maurault.—Deux 1ers. prix :—Style
épistolaire, Ordre.
Trois 2ds. prix :—Lecture anglaise, Histoire
du Canada, Ouvrage, (Passement en galon.)
Deux 3me. prix :—Musique, Piano, Assidui-
té.
Six ment. hors. — Traduction, Histoire Ecclési-
astique, Géographie d'Afrique, Ecriture, Musique
vocale, Détails de ménage.
Josephine Lassalle.—Trois 1ers. prix :—Lecture
anglaise, Hist. du Canada, Ouvrage (Ornementa-
tion plastique).
Deux 2ds. — Dessin coloré, Pratique de la lan-
gue anglaise.
Quatre ment. hors. — Version, Géographie,
Hist. Ecclésiastique, Musique, Piano.
Emma Trotter.—Trois 1ers. prix :—Arithmé-
tique, Epellation anglaise, Broderie en laine.
Un 2me. prix :—Détails de ménage.
Un 3me. prix :—Ecriture.
Cinq mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Lecture anglaise, Histoire Ecclésiastique, Histo-
ire du Canada, Dialogues français et anglais.
Marie Gignac.—Deux 1ers. prix :—Histoire Ec-
clésiastique, Assiduité.
Trois 2ds. prix :—Lecture anglaise, Histoire de
France, Musique vocale.
Six mentions honorables :—Grammaire, Histoire
du Canada, Dialogues français et anglais, Musique
vocale, Dessin coloré, Broderie en laine.
Georgette Lemaitre.—Deux 1ers. prix :—Dialo-
gues français et anglais, Détails de ménage.
Un 2me. prix :—Grammaire française.
Un 3me. prix :—Arithmétique.
Quatre mentions honorables :—Lecture anglai-
se, Histoire de France, Histoire du Canada, Piao-
no.
Emma Larue.—Deux 1ers. prix :—Musique vo-
cale, Assiduité.
Un 2me. prix :—Histoire Ecclésiastique.
Un 3me. prix :—Lecture anglaise, Histoire de
France.
Trois mentions honorables :—Grammaire fran-
çaise, Histoire du Canada, Broderie en laine.
Ulricka Craig.—Deux 1ers. prix :—Composition
anglaise, Tricot.
Un 3me. prix :—Géographie d'Afrique.
Cinq mentions honorables :—Version, Arithmé-
tique, Pratique de la langue anglaise, Musique
instrumentale, Ouvrage (Passement en galon.)
Amantine Bédard.—Un 1er. prix :—Ordre,
Trois 2me. prix :—Epellation anglaise, Tricot, Assi-
dité.
Un 3me. prix :—Histoire du Canada.
Quatre mentions honorables :—Dialogues français
et anglais, Histoire Ecclésiastique, Histoire de Fran-
ce, Arithmétique.
Otilia Paris.—Un 1er. prix :—Broderie en per-
les.
Un 2me. prix :—Epellation française.
Un 3me. prix :—Musique, Piano.
Trois mentions honorables :—Lecture anglaise,
Grammaire française, Epellation anglaise.
Georgine Lacoursière.—Trois 1er. prix :—Lecture
française, Couture, Assiduité.
Deux 2me. prix :—Pratique de la langue anglai-
se, Ouvrage (Passement en galon.)
Trois mentions honorables :—Epellation anglaise,
Epellation française, Ecriture.
Emma Whiteford.—Trois 1ers. prix :—Ecriture,
Musique instrumentale, Mélodium, Musique vo-
cale.
Un 3me. prix :—Traduction.
Une mention honorable :—Epellation.
Anna Labrauche.—Un 1er. prix :—Epe-
lation.
Un 2me. prix :—Lecture française.
Un 3me. prix :—Dialogues français et anglais.
Evelina Gravel.—Deux 3me. prix :—Lecture
française, Epellation.
Une mention honorable :—Ecriture.
Eugénie Gervais.—Deux 1ers. prix :—Arithmé-
tique, Pratique de la langue anglaise.
Un 2me. prix :—Broderie en perles.
Deux mentions honorables :—Epellation fran-
çaise, Détails de Ménage.
Marie Vézina.—Un 1er. prix :—Ouvrage Point
à la navette.
Un 2me. prix :—Ecriture.
Un 3me. —Arithmétique.
Emma O'Reilly.—Un 1er. prix :—Couture.
Un 2me. prix :—Lecture anglaise.
ÉLÉMENT.
Emma Guy.—Un 1er. prix :—Lecture fran-
çaise.
Une mention honorable :—Epellation.
Elisabeth Duval.—Un 1er. prix :—Pratique de
la langue anglaise.
Un 2me. prix :—Lecture française.
Un 3me. prix :—Epellation.
Emma Saucier.—Un 1er. prix :—Epellation an-
glaise.
Un 2me. prix :—Broderie en perles.
Un 3me. prix :—Lecture anglaise.
Agnes Saucier.—Un 1er. prix :—Tricot.
Un 2me. prix :—Epellation anglaise.
Un 3me. prix :—Arithmétique.
Emélie Raymond.—Un 1er. prix :—Assidui-
té.

Trois 2me. prix :—Arithmétique, Ecriture, Bro-
derie en laine.
Elmira Ferron.—Un 1er. prix :—Epellation
française.
Deux 2me. prix :—Lecture anglaise, Couture.
Une mention honorable :—Ecriture.
Caroline Whiteford.—Un 1er. prix :—Musique
vocale.
Deux 2me. prix :—Epellation française, Pratique
de la langue anglaise.
Un 3me. prix :—Lecture française.
Josephine Thompson.—Un 1er. prix :—Ecriture.
Un 2me. prix :—Arithmétique.
Emélie Martin.—Deux 1ers. prix :—Lecture
anglaise, Couture.
Louise O'Keefe.—Deux 2me. prix :—Lecture
anglaise, Couture.
Ellie O'Keefe.—Un 2me. prix :—Tricot.
Un 3me. prix :—Lecture anglaise.
Marie Polette.—Un 4me. prix :—Epellation an-
glaise.
Sara Héroux.—Un 3me. prix :—Ecriture.
Marie Olscamp.—Un 3me. prix :—Couture.
Cecilia O'Reilly.—Un 4me. prix :—Couture.

Nous sommes heureux de voir que l'in-
génieuse invention de notre compatriote,
M. Beaudry, est accueillie avec faveur, à
Muskegon, état du Michigan, où elle vient
de subir une épreuve décisive, et nul doute
qu'elle ne soit bientôt universellement
adoptée dans les scieries de la République
voisine. Voici comment en parle l'Entre-
prise, journal qui se publie dans cette localité
" Parmi les nombreuses inventions pro-
duites par l'esprit inventif de ceux qui che-
chent à améliorer les manufactures, nous
osons dire que le jeu de scies, pour lequel
M. Beaudry a obtenu un brevet, et qui est
maintenant en opération au moulin de Farr
excite plus d'intérêt et commande plus
l'attention parmi les marchands de bois de
Muskegon qu'aucune autre invention du
genre qui ait été jusqu'ici présentée au pu-
lic.
" Le procureur de M. Beaudry, Guil-
lame Talbot, écuyer, de la ville de Québec,
Bas-Canada, après avoir été témoin du
travail exécuté avec succès par ce jeu de scies
aux Trois-Rivières, et ayant la plus grande
confiance dans son succès définitif comme
étant supérieur à tout autre jeu de scies
maintenant en usage, a commencé à jeter
un regard autour de lui pour voir sur quel
point des Etats-Unis il pourrait montré, au
plus grand nombre de manufacturiers de
bois, sur un parcours donne le travail éton-
nant qu'accomplit l'invention Beaudry. En
conséquence il est venu à Muskegon, au
commencement d'avril dernier, avec son
modèle et ses patrons, et après avoir expli-
qué le principe d'après lequel le travail s'o-
père, il obtint bientôt la permission des
propriétaires du moulin de remplacer leurs
scies par celles de Beaudry. Il y a environ
deux semaine, elles ont été mise en opé-
ration, et depuis lors jusqu'à aujourd'hui le
moulin a été visité plus ou moins tous les
jours par nos marchands de bois et les ci-
toyens d'autres Etats, qui invariablement
admettent sans restriction les nombreux
avantages que cette précieuse invention a
sur les jeux de scies inventés jusqu'ici.
" Le jeu de scies de Beaudry ne pèse
que 500 livres, pendant que le jeu de
scies ordinaires maintenant en usage pè-
sent de 1500 à 2500 livres; l'on comprend
de suite qu'une telle diminution de poids
doit évidemment augmenter le pouvoir et la
vitesse. En second lieu, les anciens jeux de
scies, et les meilleurs, font de 160 à 190 ré-
volutions à la minute, pendant que ceux de
Beaudry font 300 révolutions, enlevant peu
de bois sur leur passage, coupant le bois u-
niment, ayant des scies minces et courant
avec une telle vivacité, elles évitent ces
coupes profondes inégales, et conséquem-
ment le bois en reçoit une plus grande va-
leur pour le marché. En troisième lieu, le
jeu de scie de Beaudry gagnant 100 révo-
lutions par minute et avec un sillon de 3/8,
elles coupent 134 billots de 16 pieds de
plus en 11 heures et demie que les scies
qui ne font que 200 révolutions et le fait
qu'elles coupent le bois d'épaisseur et plus
uniment doit évidemment faire préférer l'in-
vention Beaudry, non-seulement pour la
rapidité, mais aussi pour l'excellente condi-
tion dans laquelle, par son moyen, le bois
est présenté sur le marché
" En quatrième lieu en se servant de
scies minces, on fait une grande économie
de bois, attendu que les anciennes scies
font une coupe plus large et font ainsi per-
dre une notable quantité d'un bois précie-
ux qui se réduit en bran de scie.
" Cinquième lieu il faut considérer le
mouvement de va et vient de haut en bas
des jeux de scies qui font leurs révolutions
respectives. L'un de ces jeux, disons, fait
200 révolutions à la minute, et pèse 2,500 li-
vres et ébranle le moulin dans ses fonde-
ments à chaque révolution, pendant qu'un
autre avec un nombre égal de scies pesant
500 livres seulement, fait 300 révolutions à
la minute, pass à travers les billots avec la
plus grande facilité, sans cet effort pénible
qui fait trembler, et exige un pouvoir beau-
coup moindre pour le diriger et une char-
pente moins solide pour le maintenir.
Le mécanisme et les pièces en fonte adap-
tées à ce jeu de scies sortent de la fonderie
et de l'usine du colonel William M. Ferry,
à Ferrysburg, comté d'Ottawa, M. W.
Beaudry, un frère de celui qui nous occupe
en ce moment, un machiniste de premiers
classe, a surveillé le travail.

Le moulin de James Farr, fils, placé du côté nord de notre lac, est un établissement vaste et bien administré. Il est sous la surveillance efficace de notre jeune ami, Freeman S. Farr, écuyer, qui est toujours au service des personnes qui viennent visiter les nouvelles scies de l'invention Beau-dry.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI, 18 JUILLET 1870

La question d'arbitrage.

Immédiatement après la première session des législatures provinciales, sous l'acte de confédération, on s'est occupé dans notre province, avec beaucoup d'anxiété, de la part de dette qui devait nous revenir. On avait hâte de voir les trois arbitres nommés, en venir à une conclusion, parce que nous désirions savoir au juste quelles seraient nos obligations. Des murmures même se sont fait entendre quelque-fois et on a accusé notre gouvernement provinciale de lenteur dans le règlement de cette question. Le ministre des finances d'Ontario rejetait l'année dernière sur notre gouvernement toute la responsabilité des retards. Le ministère de Québec, agissant avec prudence et précaution, négociant avec habileté, se défendant du mieux possible, tout en ne faisant pas connaître amplement la véritable cause des difficultés, pour des motifs qui certes étaient loin d'être mauvais. Si nous étions par les faits que vous nous révélez la publication du jugement rendu par deux des arbitres et par la résignation du juge Day, il est impossible de ne pas admettre que le gouvernement de Québec a rencontré des difficultés sérieuses et que ne voulant pas sacrifier les intérêts de notre province, il a bien fait de temporiser un peu, plutôt que de consentir à régler à notre désavantage cette importante question. Tout écrivain impartial, après ce que nous connaissons aujourd'hui, ne peut que lui rendre le témoignage d'avoir veillé scrupuleusement à conserver les droits et à protéger les intérêts du Bas-Canada dans cette division de l'actif et du passif des provinces de Québec et d'Ontario. Il a pris une position qui, nous en avons la conviction, rencontrera la ferme adhésion et le concours actif de tous ceux qui tiennent à ce que la province de Québec ait justice dans le règlement du surplus de la dette de l'ancien Canada.

C'est une question vitale pour nous que celle de l'équitable répartition de cette dette et de la province de Québec doit être unanime à prêter main-forte à notre gouvernement local, devant les prétentions de la province d'Ontario qui alors prendrait dans les épaules une part trop lourde du fardeau. La décision des arbitres peut affecter considérablement notre état financier, nous mettre dans le gêne, dans l'embarras, pendant un grand nombre d'années, retarder beaucoup nos progrès pour le bénéfice de la province d'Ontario qui alors prendrait dans la Confédération un ascendant contre lequel nous lutterions peut-être plus tard en vain. Cette seule considération doit nous porter, non pas à envisager la question au point de vue des personnes, mais bien au point de vue de l'intérêt du Bas-Canada. Profiter des difficultés présentes, soit pour susciter des embarras au ministère, soit pour se faire un peu de popularité, n'est pas une œuvre de patriotisme, et ne pas comprendre les devoirs que nous impose l'intérêt national, dans les circonstances actuelles. Que prétendent Mess. Gray et McPherson par leur jugement ? Ils disent n'avoir aucun pouvoir de s'enquérir de l'état respectif des dettes du Bas et du Haut-Canada, lorsqu'ils ont été constitués ensemble. Et cependant l'acte constitutionnel les laisse à leur propre décision, ne leur assigne aucun mode d'action, ne leur trace aucun procédé à suivre. Dans le règlement de questions aussi délicates, aussi délicates, les pères de la constitution ont compris qu'il fallait accorder une grande latitude aux arbitres afin de leur permettre de baser leurs décisions sur l'équité que sur l'interprétation rigoureuse et douteuse de la loi qui aurait pu donner lieu à des contestations longues et ruineuses.

Le Bas-Canada, lors de l'Union avait de l'argent en caisse, le Haut-Canada avait apporté une dette assez ronde pour le temps. N'est-il pas juste aujourd'hui, lorsque la Puissance nous a rejeté une partie de la dette sur les épaules, que nous mettions à la charge du Haut-Canada les obligations dont il avait grevé notre trésor ? C'est bien assez que nous en ayons payé les intérêts pendant Gray et McPherson. Comment Mess. Gray et McPherson peuvent-ils prétendre qu'ils n'ont aucun pouvoir de s'enquérir de l'état respectif des dettes de chaque province lors de l'Union, lorsqu'ils ont été nommés expressément

pour opérer le partage de l'actif et du passif de Québec et d'Ontario, quand la constitution leur accorde une liberté entière dans leur décision. Cette prétention nous paraît singulière. Comment, deux provinces sont unies ensemble, l'une apporte de l'argent en caisse, l'autre une dette de 3 à 4 millions ; arrive un temps où du consentement de toutes les parties l'union est dissoute, des arbitres sont nommés pour diviser les obligations et les propriétés de ces deux provinces, et ces arbitres prétendent qu'ils n'ont pas le pouvoir d'examiner quelle était la position de ces deux provinces, lorsqu'elles se sont unies, pour opérer ce partage. La prétention de Mess. Gray et McPherson est évidemment injuste à notre égard. Ils veulent mettre le sceau à l'iniquité commise en 1841.

Le principe invoqué par le Juge Day est beaucoup plus équitable. Il considère que l'Union du Haut et du Bas-Canada a établi ces deux provinces en une société universelle et que leurs dettes et propriétés devraient être partagées en conséquence. Mais Mess. McPherson et Gray ont tenu à leur décision et en conséquence le Juge Day a offert sa résignation. Il ne pouvait guère faire autrement dans la circonstance. Malgré le jugement donné par ses deux collègues qui ne porte que sur le mode de partage, le Juge Day par sa résignation, que lui ont suggéré son esprit droit et ses ardentes convictions, a paralysé et nullifié le travail des arbitres qui menaçait d'être si dommageable aux intérêts du Bas-Canada. Il a réduit ses deux collègues à l'impuissance et ayant qu'on ait trouvé une solution satisfaisante à ce conflit, il est impossible d'aller plus loin.

D'un autre côté, le gouvernement provincial demande la destitution du Col. Gray, comme arbitre de la Puissance. L'acte constitutionnel dit que ce dernier ne devra être domicilié ni dans Québec ni dans Ontario. Or, depuis sa nomination, le Col. Gray a toujours demeuré à Ottawa ou à Toronto. C'est donc avec beaucoup de raison que notre gouvernement provincial exige qu'il soit éliminé de la commission d'arbitrage.

Si nous en croyons certains journaux, de graves accusations pèseraient sur la conduite du Col. Gray. Son impartialité serait sérieusement mise en doute pour des motifs peu honorables.

Dans tous les cas, nous ne pouvons qu'approuver hautement notre gouvernement provincial d'avoir demandé sa destitution. C'est un coup décisif et énergique.

Dans de semblables difficultés il ne faut ni reculer, ni hésiter, mais bien s'assurer de nos droits et les faire valoir avec vigueur. Or la présence du Col. Gray dans la commission d'arbitrage était une violation de la constitution.

Ce conflit, ces difficultés, il est vrai vont retarder la solution de la question de l'arbitrage, mais nous croyons que le sentiment général de la province de Québec sera favorable à un nouveau délai de préférence à un prompt règlement de la question par lequel nous n'aurions pas obtenu justice.

Il était temps pour le gouvernement provincial de prendre une position hardie et juste devant les exigences de la province d'Ontario.

Il est probable que nous reviendrons sur la question.

Il y a longtemps que la Minerve a prouvé qu'elle avait de la guenole et nous n'étions pas encore né qu'elle faisait dans la biguenerie. Mais ce qui l'offusque, ce qui lui donne sur les nerfs, c'est de voir qu'on sait la mettre à sa place quand elle fait l'impertinence comme lorsqu'écouant trop la folle du logis, elle s'écrie "que le pouvoir civil est la grande puissance, parce qu'il est la grande force et le grand orgueil." Que l'insulte venue de la Minerve ou qu'elle vienne de la Gazette de St. Hyacinthe, est toujours l'insulte, et nous ne sommes pas plus disposés à accepter du grand Migromegas que du marquisin de St. Hyacinthe. Ces grands journaux qui se croient "la grande puissance dans la presse, parce qu'ils sont la grande force et le grand orgueil" pensent que tout leur est permis à l'égard de quelques-uns de leurs confrères et lorsque ces derniers, les voyant détraqués, leurs disent qu'ils sont en dehors de la voie, ils se font invariablement qualifier d'effrontés.

Pas plus que les autres la Minerve n'a le droit d'être impertinente et quand acculée au pied du mur dans une polémique, elle aura recours à l'injure pour se donner des airs de triomphateur, nous ne nous gênerons pas de lui dire son fait. Loïn de croire que le prestige de sa position fera oublier ses intempérences de plume, elle devrait savoir que noblesse oblige. C'est un axiome qu'elle ne pratique guère cependant.

De quoi s'agit-il ? La Minerve a accusé la Gazette des Campagnes d'avoir fabriqué l'article du *Hausblater*, que nous reproduisons sur notre numéro du 13 juin dernier. Or, quand on profère une accusation aussi grave contre un confrère, il faut donner ses preuves. Comment la Minerve s'est-elle convaincue que la Gazette avait fabriqué cet article, c'est ce qu'elle aurait dû nous démontrer. Elle ne l'a pas fait. Elle s'est contentée d'affirmer la chose, sans preuve, sans aucun document, sans aucune pièce authentique. *Quod gratis affirmatur, gratis negatur.* Ainsi dans la Gazette des Campagnes pouvait se contenir de nier tant que la Minerve n'aurait pas donné ses preuves. Mais elle a fait plus. Voici ce qu'elle disait sur son numéro du 23 juin dernier : "La Minerve du 18 juin, dans un article marqué au coin d'une rare impertinence, comme l'est été d'ailleurs tout ce qu'elle a écrit à l'égard de nous, nous pose impertinamment plusieurs questions relatives au journal qui a nom *Hausblater*, dont nous avons reproduit un extrait, il y a quinze jours. Elle émet d'abord des dou-

tes sur l'existence de ce journal, puis demande où il est publié, etc., etc. Elle n'a pas eu la chance, ajoutée-elle, de tomber sur le passage, que nous avons écrit, en parcourant les journaux français qu'elle lit habituellement. Nous n'avons que peu de choses à répondre à la Minerve. Nous lui dirons en premier lieu que nous ne sommes ni son élève, ni son valet de chambre ; qu'en conséquence nous ne lui reconnaissons pas le droit de nous obliger à répondre à toutes les questions qu'elle nous pose, surtout quand elle le fait en prenant des allures si piteuses. Nous lui dirons en second lieu que si elle lit mieux les journaux français qu'elle lit habituellement, elle ne trouverait pas tant de chose au public en venant nous demander si le *Hausblater* existe et où il est publié. *Il n'est de jeter, même dans une façon distraite, les yeux sur un journal français, connu et passablement répandu en Canada, l'Union, pour savoir que le Hausblater est un journal réellement existant et qu'il se publie à Breckin.* A la Minerve, il arrive souvent qu'on lit mal, et plus souvent encore qu'on ne comprend guère ce qu'on lit.

Qu'a fait la Minerve après cela ? Elle n'en a pas moins persisté à prétendre, toujours avec la même impertinence, que l'article en question avait été fabriqué et dernièrement elle insinuait d'une manière un peu cachée que nous n'étions pas loin de penser comme elle. C'est un peu son habitude dans les polémiques d'exploiter en sa faveur un silence dont elle connaît et comprend bien les motifs. Rien ne lui foudrait plus le sang que de rompre silence contre elle.

A-t-elle donné des preuves du moins, après les explications de la Gazette ? Aucune, suivant son usage antique et solennel elle n'est venue que son adversaire était battu et qu'elle avait raison. Mais ceux qui le font de ses phrases ne noie point sont restés convaincus que ses soupçons injurieux n'étaient que des soupçons et qu'elle y persistait pour perpétuer une polémique dont elle veut se servir pour entrainer ses adversaires à manquer de respect envers l'autorité ecclésiastique. Malgré elle, son dessein perç. Voyez ce qu'elle écrit :

"Il y a assez longtemps que l'on nous accuse de vouloir porter la persécution dans l'église du Canada. C'est à notre tour de rétablir la vérité de la situation et de dénoncer la coterie de la Gazette et du Journal qui seraient prêts à sacrifier l'église toute entière à leur orgueil, et qui commencent à lever un peu plus hardiment le drapeau de l'insubordination."

Voilà un assez clairement dans ces lignes le dépit de s'être trouvée convaincue d'erreurs monstrueuses, telles que celles que nous lui avons reprochées et le désir de pousser ses adversaires à commettre, à discuter des documents de haut dignitaires de l'église du Canada, afin d'avoir le plaisir de nous accuser d'orgueil et d'insubordination. Allons, confrère, vous perdez votre temps et votre tactique se voit trop. L'hypocrisie, le clergé sait où elle se trouve, surtout cette hypocrisie civile, qui ne sert l'église qu'autant et qu'autant longtemps qu'elle y trouvera son intérêt, pour ne pas perdre une influence qui est sa vie et qu'elle veut attribuer maintenant à l'orgueil et à la force du pouvoir civil, cette hypocrisie qui s'est montrée un peu la tête et qui a été obligée de se replier derrière le rideau, parce qu'elle a vu que l'église ne voulait pas se faire tout à tout ; qu'elle n'était pas d'opinion de céder "à une époque où les idées d'émancipation et de libéralisme s'infiltraient de plus en plus dans l'esprit de nos populations."

Où, cette hypocrisie, tantôt amie de l'église et de la religion, tantôt partisan de la force des idées d'émancipation et de libéralisme, aujourd'hui allant à l'écart, demain donnant libre cours et obédience à l'erreur, cette hypocrisie, le clergé sait où la trouver. Que la Minerve ne se fasse pas illusion là-dessus. En veut-elle une preuve ? Nous la trouvons dans le rapprochement des lignes suivantes de quelques uns de ses articles. Elle disait dans sa polémique avec nous l'hiver dernier :

"FAUT-IL LE DIRE, A UNE EPOQUE OU LES TENDANCES LIBÉRALES NOUS RESSEMBLENT DE PLUS EN PLUS, OU LES IDEES D'EMANCIPATION S'INFILTRERENT RAPIDEMENT AU MILIEU DE NOTRE POPULATION NOUS NE PENSONS PAS QUE CE SOIT LE TEMPS DE RENDRE LE FREIN PLUS LOURD"

Aujourd'hui, elle sent le besoin d'avoir recours à l'adulation. Voici ce qu'elle écrit :

"..... Nous la trouvons si belle cette naïve confiance que la vertu sincère de notre clergé a su faire naître que nous ne voudrions jamais voir le doute entrer dans son esprit, et le mettre dans la nécessité de croire qu'il peut surgir des imposteurs, cherchant à copier les vices de la docilité et de la mansuétude des chrétiens."

Voilà le langage de l'hypocrisie ou nous ne comprenons plus rien aux choses de ce monde. Un jour, il faut céder devant les tendances libérales, devant les idées d'émancipation, un autre on s'exalte devant la naïve confiance de notre population, cherchant par la vertu de notre clergé. Il ne faut pas laisser entrer le doute dans son esprit.

L'hypocrisie, encore une fois, c'est celui qui a un langage pour toutes les circonstances et qui moule ses pensées et ses sentiments sur les besoins du moment.

Nous nous sommes bien amusé du paragraphe suivant de l'article de la Minerve :

"Nous sommes scandalisés de voir des écrivains pensant comme des scandales parler comme des charretiers. Nous ne sommes pas habitués à voir la charité évangélique que servit à la saignée plébéienne et c'est la première fois que nous voyons une distraction de levité prendre l'incensure pour une fronde et nous lancer les charbons à la tête au lieu d'y faire brûler les parfums et la myrrhe de la piété."

Penser comme des saints, parler comme des charretiers, étrange phénomène ! La Minerve voudrait bien croire, que nous ne sommes pas habitués à voir la charité évangélique que servit à la saignée plébéienne et c'est la première fois que nous voyons une distraction de levité prendre l'incensure pour une fronde et nous lancer les charbons à la tête au lieu d'y faire brûler les parfums et la myrrhe de la piété."

Ces bons enfants de la Minerve adoptent passablement la ligne de conduite des écrivains libéraux d'Europe contre les journalistes catholiques. Quand nous sommes en polémique avec eux, ils voudraient toujours nous voir l'encensier à la main, à genoux devant eux, brûlant des parfums et de la myrrhe, leur dire : "Adorons-voilà." Si nous nous conformions à leur désir, nous craindrions trop d'adorer souvent le veau d'or et ils nous pardonneront de ne pas leur prodiguer les honneurs de notre culte. Nous regretterions sincèrement de mettre des charbons sur la tête des rédacteurs de la Minerve, nous préférons y mettre un peu de glace, l'effet serait plus salutaire.

C'est à leur dernier argument à ces bons enfants, quand on leur enfonce trop le dard dans les chairs vives : "Restez-donc dans la sacristie, pratiquez la mansuétude évangélique, recevez nos soufflets, laissez-vous égorger, sans mot dire." Ils n'aiment pas qu'on leur serve la serviette à la sauce piquante, mais ils aiment bien à la servir aux autres. C'est leur principe de charité.

Allons, bons amis, il est temps que vous compreniez que dans les bouches de la démocratie. Etes-vous du nombre ?

Nous vous étiez assez forts pour nous mettre sur le cheval, à la bonne heure, nous pratiquerions peut-être, la charité des martyrs. Mais on ne vit plus sous les emportements romains, nous avons notre place sous le soleil et nous ne parlons pas comme des charretiers. Nous ne nous croyons pas encore canonisés, comme elle nous le disait avec tant de bonheur il y a quelque temps et nous voulons bien laisser inscrire M. Napoleon Derynny, sur le martyrologe canadien avant nous.

limitent la sentence prononcée par Sa Grâce l'Archevêque de Québec et Sa Grandeur Mgr. Langevin, parce qu'il n'était pas de leur diocèse. Il supposait probablement que l'église peut avoir autant de doctrines différentes que de diocèses.

Il y a pas autant de doctrines dans l'église catholique qu'il y a de diocèses, mais il y a autant de juges de la doctrine qu'il y a de chefs de diocèses et ces chefs de diocèses sont soumis au Pape qui est le juge suprême et inflexible. Si réellement on sent dans nos écrits gronder l'esprit de révolte, si réellement nous nous rendons coupable d'insubordination, comment se fait-il que nous ne soyons pas réprimandés par notre supérieur ecclésiastique immédiat ? nous dirons plus, comment se fait-il que nous recevions de hautes autorités, de grandes paroisses d'encouragement qui font plus que nous dédommager des tracasseries de la Minerve, cherchant à nous mettre en opposition avec l'autorité ecclésiastique ? Si nous avons commis une erreur, nous sommes prêts, comme nous l'avons déjà dit, à la confesser et nous aurons assez de courage pour ne pas laisser faire cette confession par d'autres, dans le but de prétendre ensuite que nous ne sommes jamais trompés. Nous avouerons humblement notre erreur, payant en cela notre tribut à la faiblesse de la nature humaine.

Mais nous n'acceptons pas pour notre juge la feuille que l'on dit "le pouvoir civil était la grande puissance parce qu'il était la grande force et le grand orgueil" que, devant la force des circonstances le pouvoir civil et le pouvoir religieux deviennent égaux "que l'église suspend certainement pour nous l'effet du syllabus" ; qu'elle se fait tout à tout et qu'elle s'élève de bon cœur la loi de celui qui règne", qu'elle cède devant les tendances libérales et les idées d'émancipation qui s'infiltraient de plus en plus parmi nous."

N'est-il pas scandaleux de voir la Minerve exploiter au profit de ces erreurs monstrueuses, les circulaires de deux vénérables prélats du Canada ? Ne fait-elle pas injure à l'épiscopat, en voulant rendre responsables en quelque sorte de ces erreurs deux évêques canadiens dont elle invoque sans cesse l'autorité en sa faveur ? Certes il lui faut une certaine dose d'impertinence pour en agir ainsi. Mais quand on s'appuie sur le pouvoir civil qui est la grande force et le grand orgueil, il n'est pas étonnant qu'on ait autant de toupet.

Enfin la vieille comédie qu'on essaie de rajouter en lui insufflant dans des veines un sang malheureusement trop bouillant nous dit en terminant :

"Le Journal des Trois-Rivières a été dernièrement forcé de jeter M. l'abbé Martel par dessus bord, en faisant remarquer triomphalement qu'il n'avait jamais approuvé nos écrits. Voici ce que nous écrivions le 13 juin dernier :

"On sait que nous n'avons eu rien de nos écrits de M. l'abbé Martel, sur notre système d'éducation. Nous n'avons pas pris part à ce débat. Conséquemment tout ce qui est dit dans les circulaires et dans les documents des théologiens romains au sujet de la discussion sur notre système d'éducation ne nous regarde pas. Nous ne disons pas cela, qu'on le remarque bien, pour approuver ou désapprouver qui que ce soit. Nous voulons seulement faire connaître quelle est, au moment actuel, notre responsabilité dans les polémiques que nous ont valu les documents dont nous parlons."

On voit par ces deux citations comment la Minerve dénature le sens des écrits de ses adversaires pour se donner raison contre eux. Nous lui avons déjà dit pourtant qu'elle écrivait à la brassée et qu'elle nous inquiétait guère de l'exactitude de ce qu'elle disait.

Nous n'avons pas à toutes les correspondances de M. l'abbé Martel, mais nous en avons lu assez pour nous convaincre que les principes qui servaient de base à son argumentation étaient les vrais principes catholiques. On a été injuste envers les correspondances de M. Martel. Des journalistes assez intelligents assurément pour apprécier le sens et la portée d'un écrit, ont exagéré, poussés par l'esprit de coterie ou de parti, la signification de ses lettres. Ils lui ont fait dire ce qu'ils ne disaient pas. Nous avons vu avec plaisir, comme plusieurs membres du clergé, comme Mgr. de Berthier lui-même qui a écrit une lettre de félicitations à M. Martel, les écrits de ce zélé curé.

Chronique Militaire.

CAMP DE BERTHIER.

Mardi soir.

Vous avez peut-être déjà entendu raconter de charmantes anecdotes, la même quelques pages amusantes sur la vie des camps, mais jamais elles n'ont pu vous en donner idée juste, convaincante, palpable et éveiller en vous toutes les charmes, toutes les douceurs qu'elle procure au vrai militaire et les moments parfois assez ennuyeux, qu'elle fait éprouver à celui qui ne se sent pas de aptitudes spéciales de goûts particuliers pour cette vie.

Pour connaître bien la vie de bivouac, pour être au fait de tous ses détails intéressants, pour savoir les émotions qu'elle cause, il faut avoir endossé l'équipement, porté la carabine à l'épaule, *driller* cinq ou six heures par jour, à la pluie comme au soleil, manger à la gamelle et s'être couché le soir au son du clairon, non pas sur un lit moelleux ou sur un bon lit de paille, mais sur la terre, ou sur la terre, enroulé dans une seule couverture de laine, et la tête appuyée sur le *Knapssack* ou sur un gros capot soigneusement plié pour la circonstance. C'est pas tout encore, il faut avoir fait la garde pendant vingt-cinq heures de temps ; c'est à dire s'être promené de deux en deux heures dans un espace de deux ou trois arpents, seul avec soi-même, conversant avec ses pensées, lisant dans ses souvenirs, contemplant le firmament, beau ou laid et laissant tranquillement tomber sur sa capote, les gouttes d'eau lorsque l'orage se fait sentir, que le tonnerre grondé et que le éclair déchire la nue. Telle est en partie la vie du militaire. Il est vrai qu'elle exige quelquefois certains efforts qu'elle renferme certaines privations, que l'on a parfois pour elle de la répugnance, mais pour le soldat, pour le véritable soldat, ces privations sont agréables, cette répugnance est faible et courte durée.

Vous le voyez aller au *drill* la figure haute, portant fièrement sa carabine et marchant agile comme l'ailouette sur le bord du rive, puis après l'exercice, astiquer ses armes, boire, crier, s'exercer au combat avec ses camarades, sauter et s'amuser en chantant à pleins poumons ce vieux refrain du soldat français :

Pour être militaire
A la tête de Pezabon,
Il te faut faire la guerre
Balancer les monstres.

La vie de bivouac va assez bien à nos volontaires ils sont tous joyeux comme pissenot. Leur figure qui reflète admirablement les pensées du cœur, rayonne toujours d'un gaïeté animée, bien entendu lorsqu'ils ne jouent pas le rôle de sentinelle, car alors ils semblent un petit peu lourds. Ils n'aiment pas cette partie de la pièce. Mais à part la garde, ils sont pleins de feu, pleins d'ardeur, et sans soucis. On dirait que le capot rouge, que le *Knapssack*, ont pour effet d'éteindre les souvenirs, de faire cesser les regrets et les inquiétudes causés ordinairement par la séparation et par l'absence. Le dehors est loin d'être l'objet de leurs plus sérieuses préoccupa-

tions ; je crois même qu'une des sept merveilles du monde transporté tout d'un coup sur le camp de Berthier ne les ferait pas dire adieu au sommeil et lever à deux heures du matin pour le contempler et en examiner toutes les beautés.

Le Camp de Berthier se trouve sur une île magnifique, une île comme la surface de l'eau qui l'entoure. Une belle couronne de verdure que forment de grands arbres séculaires placés de distance en distance se déploie au dessus de soixante tentes et présente le coup d'œil le plus ravissant.

Partes circuler autour de ces tentes tendues en pyramides coniques, officiers et soldats, regardez à l'eau, les uns qui se baignent, plongent et replongent comme des capards d'automne, et sur le bord du rivage, quelques gourments qui devant le repas, sautent la cuillère dans le chaudron et boivent à pleines cuisières un fameux bouillon fait au bord ; regardez plus loin, couchés sur l'herbe, à l'ombre d'un arbre aux feuilles larges denses et touffues, trois ou quatre volontaires, avocats de profession, qui discutent l'acte et le système actuel de milice, d'autres, amateurs de sport qui s'amusaient à se délier les jarrets en s'exerçant à courir, et vous aurez une faible idée du spectacle enchanteur que présente le camp de Berthier. Les visiteurs et qui sont nombreux, s'en retournent tous ravis, du moins ils le laissent voir.

Avant-hier nous recevions à bras ouverts quelques amis de la Rivière-du-Loup. Le bataillon définit alors en colonne serrée, marchant au son des fanfares brillantes de notre jeune bande militaire. A la voix des commandants il se déployait en tous sens, avec assez de régularité, de précision et formait un carré pour entendre, deux crateurs de la Rivière-du-Loup. Le Colonel nous introduisit M. Yale et M. Alexis Desaulniers, M. P. P., qui nous firent de charmants discours souvent applaudis par des braves frénetiques.....

Mais il est dix heures du soir et le clairon sonne le couvre-feu (*tattoo*). Il faut bien que je me plie de bon cœur aux exigences militaires et que je laisse reposer ma plume. *Light's Out* vient de me crier l'officier du jour avec sa voix de stentor et capable de faire trembler les montagnes. Je souffle doucement ma chandelle me promettant de vous dire un sang sur l'inspection que l'on doit avoir demain.—Bonne nuit.

Mercredi, 5 hs. P. M.

L'inspection des tentes, du bataillon, du camp enfin a eu lieu ce matin à 11 heures par le Député Adjudant Général Harwood. Le bataillon, a fait différentes évolutions militaires et exécuté les mouvements ordonnés, avec beaucoup de précision. Aussi s'est-il attiré les compliments les plus flatteurs et les éloges rouffants du Député Adjudant Général, qui exprima dans un discours chaleureux et patriotique sa satisfaction, son contentement et remercia cordialement le Lt. Colonel Hanson, les officiers et les volontaires pour le trouble, le zèle l'activité qu'ils avaient tous déployés.

Une foule de Dames venues de Soré et de Berthier avaient bien voulu nous faire l'honneur de nous charmer de leur visite, et goûter pendant quelques instants la vie de bivouac en regardant avec quelques officiers et volontaires la ration du midi et ce engourdi un bon de bon bouillon. Cependant elles laissent errer sur les lèvres un léger sourire de confiance, de protection, de contentement même, comme si elles eussent été un peu jalouses de goûter des mets aussi délicieux, des plats aussi succulents préparés par des *cooks* improvisés.

Elles veulent se venger dit-on en nous donnant demain un beau picnic sur l'île et en nous montrant que le sexe féminin doit avoir la palme pour la cookerie au moins. Tant mieux, c'est une douce vengeance que nous acceptons volontiers et sans montrer les dents.

Une vingtaine de boîtes de cartouches et trois ou quatre quintes de poudre sont à la tente de l'officier de garde. Les cibles sont posées, et les carabines prêtes à recevoir la balle pour faire un *barabine* demain à l'exercice du tir. Je me promets de viser juste et revenir aux Trois-Rivières couronné de lauriers.

En attendant, je vous envoie la liste des volontaires du bataillon.

- ÉTAT MAJOR.
Lt. Col. James W. Hanson.
Senior Major, F. X. Lambert.
Junior Major, J. F. V. Bureau.
Chirurgien, F. A. Dame.
Paie Maître, F. X. Turcotte.
Adjudant, J. J. Sheppard.
Quartier-Maître, F. X. Gauthier.
Sergent Major, Thos. Ryan.
Sergent Quartier Mtre., G. E. Fortin.
Clerc du Paie-Mtre., Alp. Ferland.
Ordonnance du Colonel, Henry Coyle.
Sergent d'hospital, J. O. Mousseau.

OFFICIERS DES COMPAGNIES DU BATAILLON.

- Trois Rivières, 41 hommes
No. 1. Capt. Chs. Danoulin.
Lieut. Narc. Martel.
Ens. Thos. Ryan.
Rivière-du-Loup, 51 hommes.
No. 2. Capt. J. E. Pichette.
Lieut. Ad. Barin.
Ens. Oliv. Laféche.
Berthier, 46 hommes.
No. 3. Capt. Sèverie Gagnon.
Lieut. Ed. Lamond.
Ens. Chs. Leresque.
Capt. Elizabeth, 33 hommes.
No. 4. Capt. Aug. Guilbault.
Lieut. L. H. Beaujeu.
Ens. Jos. Brissette.
Joliette, 41 hommes.
No. 5. Capt. L. A. McConville.
Lieut. J. U. Foucher.
Ens. Alf. McConville.
St. Jacques, 24 hommes.
No. 6. Capt. E. Dugas.
Lieut. Méd. Foucher.
Ens. Jos. Lapointe.
St. Gabriel de Brandon, 23 hommes.
No. 7. Capt. J. B. A. Bouvier.
Lieut. A. A. Monday.
Ens. Mad. Blangier.
Sto. Mélanie, 20 hommes.
No. 8. Capt. Chs. Guilbault.
Lieut. Jos. Corneillier.

Rawdon No. 1, 34 hommes. No. 9. Capt. F. P. Quinn. Lieu. Th. B. Blair. Eos. J. E. B. Baupré.

Rawdon No. 2, 49 hommes. No. 10. Capt. George Shap. Lieu. Ed. Mason. Eos. G. Smiley.

402 hommes en tout, voilà un joli bataillon... Le Col. Hanson, mérite sans doute des éloges pour avoir pu réunir un aussi grand nombre d'hommes.

Je viens de recevoir le Journal d'hier, et je vois dans un petit entre-soi que ma chronique envoyée mercredi soir, avait été reçue trop tard pour être publiée jeudi.

La vengeance était accomplie! Les conviés déclaraient les dames de Barthier supérieures à nos cuisiniers volontaires, en fait de... cookerie.

M. N. Martel y répondit. Mais les verres étaient vides et Bacchus faisait mauvais mine. Il fallait donc les remplir et boire une autre santé qui fut accueillie avec enthousiasme.

M. P. P. fut appelé à y répondre. Il se fit admirer par ses saillies spirituelles, par ses remarques justes et bien placées, et par son éloquence facile, nette, élégante même.

Mais il fallait un second dessert pour Messieurs les officiers qui obtiennent une passe du Colonel pour répondre à une seconde invitation et assister le soir à une charmante veillée chez M. McEane.

Il est déjà 11 1/2 heures et nos officiers, pleins d'entrain et d'enthousiasme, dansent toujours le quadrille, plaisantent, s'amuse et oublient à la voix mielleuse d'une prima donna l'heure du départ.

Il est déjà 11 1/2 heures et nos officiers, pleins d'entrain et d'enthousiasme, dansent toujours le quadrille, plaisantent, s'amuse et oublient à la voix mielleuse d'une prima donna l'heure du départ.

Vous devez voir de chez nous avec plaisir de netteté la marche des événements; pour moi j'ai toujours la conviction que nous arriverons au dénouement.

Depuis mes dernières, rien de nouveau. Comme je vous le disais nous passons l'été à Rome. Il y a une chaleur à vous faire aller jusqu'aux os.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rome sur les démonstrations que nos zouaves ont faites dans la ville éternelle le jour de notre fête nationale.

Les zouaves ont célébré hier la St. Jean Baptiste avec grande pompe. Tout s'y est passé à la canadienne, à l'église et au réfectoire.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rome sur les démonstrations que nos zouaves ont faites dans la ville éternelle le jour de notre fête nationale.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rome sur les démonstrations que nos zouaves ont faites dans la ville éternelle le jour de notre fête nationale.

Un ami nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rome sur les démonstrations que nos zouaves ont faites dans la ville éternelle le jour de notre fête nationale.

Bulletin Européen.

Une grande activité règne dans les ports de la Prusse 14 frégates sont prêtes à partir pour Brest et Cherbourg.

Une entrevue a eu lieu entre l'empereur et l'impératrice à l'occasion de la fête de la Vierge avec accompagnement d'Orgue.

Le 15, les ministres ont tenu conseil aux Tuilleries et à St. Cloud. Une proclamation de l'empereur est prête à être distribuée en Allemagne.

Le comte de Bismark a envoyé une circulaire ordonnant aux vaisseaux Allemands de rentrer dans le port.

Le comte de Gramont a fait une déclaration dans laquelle il dit que l'intérêt de la France exige que le gouvernement fasse un appel aux armes.

Le parlement de Prusse siège. Tous les partis approuvent la conduite du roi.

On veut en Angleterre tenter un nouvel effort pour empêcher la guerre. Gladstone n'y trouve pas de causes suffisantes.

M. Thiers a fait un discours hier au Corps Législatif français contre la déclaration de guerre par le gouvernement.

Les projets de loi suivants furent adoptés au Corps Législatif: Premièrement, pour ordonner à la garde mobile de se mettre en état de faire le service actif.

Le prince Impérial l'accompagnera. Londres, 76 - L'entrainement des volontaires se fait en Prusse avec une rapidité extraordinaire.

Correspondance Romaine.

Un ami de notre feuille a bien voulu nous communiquer la jolie lettre suivante de Rome: Je ne puis laisser partir mon ami Dussault sans profiter d'un aussi bon occasion pour t'écrire un petit mot.

Le gouvernement a donné ordre d'émettre de nouveaux billets de 25 centimes pour le montant d'un million.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

Je n'oublierai jamais le moment où nous arrivâmes au sommet du Soracte. Le soleil se couchait nous étions haletants, couvert de sueur, il nous restait encore une roche escarpée à grimper quand nous entendîmes un cœur de voix forte, un gracieux harmonicaux telles que je n'en ai jamais entendues je crois, entonner les litanies de la Ste. Vierge avec accompagnement d'Orgue.

Le religieux qui touchait l'Orgue est un artiste sans le savoir probablement, car il ne joue que pour le bon Dieu et pourvu que son orgue, soupirante chante, débite en joyeux harmonies de louanges d'actions de grâces, enfin qu'il traduise sa prière il est content et s'occupe fort peu du reste.

Hier le St. Père entra dans la 25ème année de son Pontificat vous avez dû fêter le jour aussi vous autres au Pays. Il paraît un peu fatigué des travaux du Concile, mais il est encore fier et alerte il marche quasi comme un jeune homme de 15 ans.

La lutte a été tellement acharnée qu'on a été obligé d'avoir recours aux troupes pour maintenir la paix. Les polls ont été brisés, les livres enlevés et quelques-uns déchirés.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

On nous apprend que l'enfant de Mr. Louis Bellemare s'est noyé à Hunters-town.

On mande par le câble qu'un nouvel incendie désastreux a eu lieu le 11 à Constantinople. Les flammes ont fait rage pendant neuf heures, détruisant plus de quinze cents maisons.

On dit que Sir John A. McDonald sera de retour à Ottawa dans trois semaines.

venu bien difficile d'établir quels sont les véritables souscripteurs privés; en conséquence, ces derniers sont appelés à souscrire de nouveau, et tous ceux qui n'auront pas renouvelé leurs souscriptions, le premier septembre prochain, elles seront alors annulées ipso facto.

Voici les noms des directeurs élus à l'assemblée du 28 juin dernier. Hon. Jos. Cauchon, J. Bte. Renaud, éer., hon. Thos. McGrey, M. P., colonel W. Rhodes, J. D. Brouseau, éer., M. P., W. Russell, éer., hon. J. J. C. Abbott, Ls. Beaubien, éer., M. P. P., hon. John Hamilton, J. J. Ross, W. McDougal, éer., M. P. P.

Des dépêches arrivées en cette ville aujourd'hui annoncent qu'il y a eu un combat près de Forbach, qui du côté des Prussiens, 3,000 hommes ont été tués et du côté des Français, 2,000 seulement. Les Russes se joignent aux Prussiens. La guerre est populaire en Allemagne et en France.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

S. McLUNG. Orfèvre et Bijoutier. INFORME le public qu'il est prêt à quitter les Trois-Rivières, et qu'il vendra tous les effets de son vaste magasin, au-dessous du prix coûtant.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

(Dépêche spéciale au Journal.)

La Guerre.

Des dépêches arrivées en cette ville aujourd'hui annoncent qu'il y a eu un combat près de Forbach, qui du côté des Prussiens, 3,000 hommes ont été tués et du côté des Français, 2,000 seulement. Les Russes se joignent aux Prussiens. La guerre est populaire en Allemagne et en France.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

On se propose d'envahir la France. Dans ce dernier pays l'enthousiasme est à son comble et à Paris la police est obligée de protéger les demeures de M. Thiers et Jules Favre qui ont prononcé au Corps Législatif des discours contre la guerre.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pendules, les bijoux de dentelle, les bijoux de mariage, les bijoux de courtoisie, les bijoux de fantaisie, les bijoux de religion, les bijoux de science, les bijoux de vertu, les bijoux de gloire, les bijoux de puissance, les bijoux de richesse, les bijoux de noblesse, les bijoux de grandeur, les bijoux de majesté, les bijoux de splendeur.

Montreal, le 14 Juillet 1870. Les bijoux, les montres, les pend

ATTENTION !!

MARCHANDISES SECHES

Métez-vous des marchandises endommagées.

Le soussigné aime à faire connaître qu'il n'a croché jamais de marchandises en dehors de son magasin...

- Son assortiment consiste en Draps, Mérinos, Etoffes à robes, Tweeds, Lainages, Soirées assorties, Cobourgs, Lustras, Indiennes, Shirts, Cotons, Fleurs, &c., &c., &c.

BON MARCHÉ.

THÉLÉSPHORE LORD. Les Trois-Rivières, 4 juillet 1870.



MADOC, COMTE DE HASTINGS, Province d'Ontario, 6 Fév. 1869.

La présente est pour certifier que durant l'hiver de 1866, je fus pris d'une fièvre que durant l'hiver du pied qui s'étendit graduellement, durant le printemps de 1867, jusqu'aux genoux et delà jusqu'aux hanches...

MARY ANNE DOUGHTY.

Assermenté devant moi à Madoc, Comté de Hastings, ce neuvième jour de Février 1869. A. F. WOOD, J. P., &c. Je certifie par les présentes que j'ai connu Mary Ann Doughty depuis ses quinze dernières années...

HOTEL RICHELIEU, Rue St. VINCENT, 45, MONTREAL. A. Belliveau, propriétaire.

Table d'hôte à la carte

LES personnes de la campagne trouveront de grands avantages en venant à cet Hôtel. Il est situé à proximité des bateaux à vapeur, des principaux magasins et institutions financières.

Arrêtez et Voyez.

LES remarques suivantes sur les témoignages des cures les plus étonnantes et extraordinaires qui se soient faites en Canada par le GRAND REMÈDE INDIEN...

Remède Shoshonees !

pour les maux de Gorge, Poumons, Foies, Organes digestifs, Vessies, &c., aussi bien que pour le Scrofule, les maladies de la peau, les Humeurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang.

Annales Officielles.



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre : 10 par cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIÈRES.

Arrivée et départ des malles pour l'Été.

Commencer du 25 Avril 1870, jusqu'à nouvel avis les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit:

Table with columns: Arrivée, Départ. Lists mail routes to Montreal, Quebec, and other locations with dates and times.

Les lettres enregistrees doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles. C. K. OGDEN, M. P.



Liste des Lettres non réclamées

Table listing unclaimed letters with columns: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W. Includes names like Baillie, Regul, Collin, Edmond, etc.

Histoire des Trois-Rivières.

La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et 3 gravures tirées hors texte. On s'abonne chez: MM. Dufresne, Frères, Libraires aux Trois-Rivières.

Adresses d'Affaires.

- Ephrem Dufresne, OCAT, Bureau Rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par Mess. Dufresne, Frères, Libraires. Alfred Desilets, AVOCAT, Rue St. Joseph, Chez Madame Saucier. N. L. DeNONCOUR, N. L. Denoncour, avocat, a transporté son Bureau, porte voisine de sa demeure privée rue, Royale. ULD. BELLEMARE, AVOCAT, Bureau: Sur la Rue Notre-Dame, près de l'Eglise Paroissiale. A. TURCOTTE, AVOCAT, Rue des Champs, Bureau: en face du Palais de Justice. A. E. GERVAIS, AVOCAT, RUE ST. JOSEPH, MAISON DE DAME VEUVE JOS. SAUCIER. C. A. LA RUE, AVOCAT, Bureau: coin des Rues Hart et Bonaventure. H. R. DUFRESNE, NOTAIRE PUBLIC, Bureau: Bâtisse de la Librairie de Mess. Dufresne, Frères. LE Dr. Z. ROUSSEAU, Tiendrason bureau, rue Notre-Dame, porte voisine de la manufacture de crinolines de M. BUREAU. Geo. B. HOULISTON & Cie. PIERRE BLONDIN, RUE DU PLATON, vis-à-vis l'office de Geo. B. Houliston, &c.

PHI. GRAVEL, MARCHAND-TAILLEUR.

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu durant les dernières vingt-cinq années, et il les informe qu'il sera toujours prêt à recevoir leur commande et à leur donner une entière satisfaction pour tout ouvrage dans sa ligne; ayant lui-même la surveillance dans son établissement il peut garantir tout ouvrage qui y est confectionné.

Le soussigné, pour faciliter les personnes qui désiraient acheter des "Machines à Coudre," a pris des arrangements à Montréal afin de toujours avoir à son établissement ces célèbres machines et tous les autres accessoires aux mêmes prix que dans les grandes villes.

GAUCHER & TELMOSSÉ

Importateurs D'ÉPICERIES, VINN LIQUEURS, PROVISIONS, ETC. EN GROS. NO. 200, RUE ST. PAUL, ET 161, Rue des Commissaires, MONTREAL, P. Q.

N. R. M. Gaucher & Telmosse invitent respectueusement les marchands à visiter leur établissement où ils trouveront un assortiment complet d'épicerie, liqueurs, ac à des prix très-réduits.



This well-known remedy does not dry up a Cough, and lessens the cause behind it in the case with most preparations; but it loosens and cleanses the lungs, and allays irritation, thus removing the cause of the complaint.

— Ce remède bien connu ne fait pas qu'assèche le rhume, et ne laisse subsister la cause, comme la chose arrive pour beaucoup de médicaments, mais il délève et élimine les poumons, et soulage l'irritation, enlevant ainsi la cause de la maladie.

Assortiment Général.

DENECHAUD & DAGNEAU, MARCHANDS DE PROVISIONS ET D'ÉPICERIES, Rue du Platon, MONTREAL.

ONT reçu, ce prientemps, un assortiment plus considérable que jamais de: Sucre, Melasse, Thé, vert, Thé de Japon, &c., &c. Vins, Liqueurs, Bière de Montréal, Lard, Fleur, &c., &c.

Il sollicitent respectueusement de leurs amis et du public une visite à leur magasin. Trois-Rivières, 23 mai 1870.

Grand avantage pour un marchand ou un forgeron. UN emplacement avec maison en bois et boutique, appartenant à M. Louis Auguste Morin, près du pont de la rivière Gentilly, à la fourche de quatre chemins, à vendre à de bonnes conditions.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire à Gentilly. LOUIS AUGUSTE MORIN. Gentilly, 23 mai 1870.

Restaurant et Confiserie.

Le soussigné informe ses amis et le public, ainsi que les marchands de la campagne qu'il est prêt à recevoir leur commande à son établissement de confiserie sur la rue Notre-Dame. Il aura constamment en main un assortiment considérable et des plus variés de tout ce qui regarde cette ligne, en gros et en détail.

Le soussigné informe ses amis et le public, ainsi que les marchands de la campagne qu'il est prêt à recevoir leur commande à son établissement de confiserie sur la rue Notre-Dame.

A la Fabrique BUREAU.

VOUS trouverez des Corsets à 36 SOUS.—Crinolines depuis 17 CHELIN en montant. Venez voir et vous serez satisfait. Trois-Rivières, 21 mars 1870.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

M. R. Ignace Caron de cette ville a en sa possession plusieurs moulins à faucher le foin, de première qualité, venant de la célèbre manufacture Crosier et Frères, de Smith's Falls, dans la province d'Ontario.

Moulins à faucher.

M. R. Ignace Caron de cette ville a en sa possession plusieurs moulins à faucher le foin, de première qualité, venant de la célèbre manufacture Crosier et Frères, de Smith's Falls, dans la province d'Ontario.

CITY AUCTION ROOMS, RYAN & RICKABY, Auctioneers & Commission merchants.

CONSIGNMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1870.

DIRECTOIRES DE LA Puissance et des Provinces.

PAR M. JOHN LOVELL, Devant être publiés au mois d'Octobre 1870.

AVIS.—Apprenant qu'on s'est servi à faux de mon nom concernant des DIRECTOIRES maintenant confectionnés dans les Provinces et tout à fait différents de mon travail, et que dans d'autres cas il a été abandonné, je demande à ceux qui d'ici ont une préférence à mes ouvrages d'examiner si les personnes qui se donnent comme agissant en mon nom ont des titres satisfaisants.

DIRECTOIRES DE LOVELL

On s'est efforcé de rendre ces DIRECTOIRES plus complets et corrects que tous ceux publiés jusqu'à aujourd'hui sur ce continent. Ces DIRECTOIRES n'ont pas été faits sur de simples informations, mais ces informations ont été prises sur les lieux mêmes, et par mes agents proprement dits.

Table listing subscription rates for Directories of the Dominion and Provinces, including prices for Ontario, Quebec, and other regions.

Les taux d'annonces seront connus en s'adressant à JOHN LOVELL, Editeur. Montréal, 16 Mars 1870.

LAZARUS MORRIS, & CIE, OPTICIENS ET OCULISTES DE MONTREAL.

Ont, dans l'intention de rencontrer les demandes toujours croissantes de leurs CELEBRES LUNETTES PARFACTIONNEES, NOMME

W. A. J. WHITEFORD, BIJOUTIER, TROIS RIVIERES

Comme leur seul agent pour cette place. Ils ont pris soin de donner toutes les instructions nécessaires et ont confiance dans l'habileté de leurs agents pour les besoins et renseignements de leurs pratiques. Elles peuvent donc se procurer en tout temps des lunettes non surpassées par aucune, pour donner de la force à la vue et la préserver.

Le Journal des Trois-Rivières

EST imprimé et publié par McLEOD & MARTEL Propriétaires-Rédacteurs, à qui toutes lettres, cartes, etc., doivent être adressées, à leur imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les Lundis de chaque semaine. PRIX DE L'ABONNEMENT: Pour douze mois \$2.50

Tarif des Annonces. Les annonces sont insérées et tolérées sur type Brevier, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne 0.08

"THE TRIFLUVIAN TRADER" EDITION HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENT POUR UN AN \$1.00 Les annonces sont insérées à 8 centins par ligne pour la 1ère insertion et 2 centins par ligne pour les insertions subséquentes.

McLEOD & MARTEL, Propriétaires-Rédacteurs. Les Trois-Rivières, 19 Mai 1870.